



Enseignants et retraités de l'enseignement privé Le Régime additionnel de retraite en danger imminent

En 2004, le gouvernement a accepté de combler progressivement le différentiel en matière de retraite, à carrière comparable, entre les maîtres de l'enseignement privé sous contrat et les maîtres fonctionnaires. Cet engagement s'est concrétisé par la mise en place du régime additionnel de retraite de l'enseignement privé (RAEP).

Aujourd'hui :

- Un maître du privé à la retraite touche toujours moins qu'un maître du public alors qu'il a cotisé plus pour sa retraite (salaire net inférieur).
- Le gouvernement veut revenir sur son engagement à effet du 1^{er} janvier 2013.

Ce qui vous attend **dès le 1^{er} janvier 2013** :

- **baisse significative des pensions de retraite** (jusqu'à 150 € par mois, y compris pour les maîtres partis en retraite depuis le 1^{er} septembre 2005)
- **et hausse des cotisations retraite** (salaires nets en baisse).

Même employeur, mêmes missions, mêmes obligations mais droits différents.

Pire : des droits que l'on veut retirer aux maîtres du privé et alors que les enseignants fonctionnaires verront leurs pensions continuer à augmenter grâce à la montée en puissance du régime additionnel de la fonction publique...

Où est la justice sociale ?

Où est la reconnaissance du travail accompli pour la nation ?

Où est le respect de l'engagement pris ?

.....

Si ce n'est déjà fait, signez notre pétition : <http://petitionretraiteadditionnelle.com/>

NB : Vous n'aurez aucune reconnaissance de la part de l'Etat si vous souhaitez ne pas « abandonner » vos élèves : ce sera vous la dinde de Noël ... sans les marrons.